Loireauxence

Journal municipal n°30
Juillet - Août - Septembre 2023

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Organisation de la rentrée scolaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

3ème édition du Forum
des associations à la rentrée

PARTENARIATS TERRITORIAUX

Des travaux de sécurisation réalisés
autour du pont de Varades

PROJET DE TERRITOIRE

Des aménagements à l'étude
à La Chapelle St-Sauveur et Belligné

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Assistante maternelle, un métier passion tourné vers l'avenir

MAIRIE DE LOIREAUXENCE
182 rue du Maréchal Foch - CS 50023 - Varades - 44370 LOIREAUXENCE
Tél : 02 40 98 33 03 - Fax : 02 40 83 49 69 - Mail : mairie@loireauxence.fr

www.loireauxence.fr

EN IMAGES

Inauguration de la salle Joseph Thareau :
samedi 17 juin, La Rouxière

La salle polyvalente a officiellement changé de nom pour devenir la salle Joseph Thareau en hommage à l'ancien maire de La Rouxière décédé en mai 2021.

Simplicité, respect et émotion ont accompagné l'inauguration, en présence de la famille, des anciens élus et agents de la commune déléguée. Joseph Thareau aura été maire 18 années et membre du conseil municipal pendant 24 ans. Il fût un maire engagé, tout à la fois attaché à son village au service de ses habitants et prônant la cause européenne et l'ouverture internationale.

Réunion du Comité Local pour l'Emploi :
mercredi 28 juin, Varades

Dans le cadre d'une nouvelle réunion du Comité Local pour l'Emploi, la commune de Loireauxence a officiellement ouvert un compte sur la plateforme pour candidater à l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée. La préparation du territoire et la formalisation du dossier se poursuivent.

Rencontre Orsholz-Varades : jeudi 15 juin, Varades

Le comité de jumelage Loire et Auxence sans frontière et les élus municipaux ont accueilli les jeunes lycéens d'Orscholz (Allemagne) qui ont fait étape un après-midi à Loireauxence. Le collège Sainte-Anne s'est fortement mobilisé pour permettre l'accueil et la rencontre entre les élèves des deux établissements. Cette visite de courtoisie est une nouvelle occasion d'entretenir et de resserer les liens entre les deux villes européennes.

Remise de chèques aux jeunes entrepreneurs : mardi 20 juin, Varades

L'Association Initiative Pays d'Ancenis, qui accompagne les jeunes entreprises en phase de développement, a organisé une remise de chèque officielle aux créateurs et repreneurs récemment financés sur la commune : Smart Éducation SAS, Vincent ELEC, TCE et BD plâtre.

SOMMAIRE

p.2 En images

p.3 Édito du maire

p.4 L'Écho des Conseils Municipaux

p.5 Participation Citoyenne

p.7 Solidarités et Cohésion Sociale

p.9 Éducation Enfance Jeunesse

p.12 Aménagement du Territoire

p.14 Animation du Territoire

p.16 Partenariats Économiques

p.17 Proximité

p.18 Mot de la minorité
Mot de la majorité

p.19 Carnet de vie
Agenda

Date limite de réception des articles et visuels (associations, établissements scolaires, nouvelles entreprises)

Flash infos d'octobre : le 11 septembre
Flash infos de décembre : le 20 novembre

communication@loireauxence.fr

Loireauxence

PEFC 10-31-1240

Adresse Mairie : 182 rue du Maréchal Foch - Varades
CS 50023 - 44370 LOIREAUXENCE
Tel : 02 40 98 33 03 **Fax :** 02 40 83 49 69
Courriel : mairie@loireauxence.fr **Site :** www.loireauxence.fr
Directeur de la publication : Christine Blanchet
Rédaction : service communication, services et élus municipaux,
Visuels : Loireauxence ; COMPA ; FreePik.com (macrovector), Canva
En couverture : Mme Merrieau, assistante maternelle à Varades
Graphisme et mise en page : Anne-Charlotte Lardeux
Impression : PLANCHENAULT **Nombre d'exemplaires :** 3 700
Dépôt légal : à parution **ISSN :** 2825-7898

ÉDITO

Chères Loireauxençoises,
Chers Loireauxençois,

Comme vous pourrez le constater dans ce nouveau numéro, votre participation à la vie de la commune a encore été très riche durant ces derniers mois :

- **par votre présence aux différentes manifestations** organisées par la commune, en partenariat avec nos associations, dans le cadre des sorties culturelles nombreuses en juin ; mais aussi pour transmettre les valeurs de personnalités remarquables de notre territoire, telles que celle de Jospeh Thareau, attaché à l'Europe comme le comité de jumelage qui a accueilli, avec le collège Sainte Anne, les jeunes lycéens d'Orscholz,

- **par votre engagement au service des politiques publiques** en faveur

  > de l'emploi au sein du groupe projet Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée, et de l'agriculture grâce à l'instance élargie dédiée,

  > du soutien aux associations, par l'organisation du forum des associations,

  > de la poursuite de notre projet de territoire et l'aménagement des centres-bourgs grâce à la réunion publique qui a eu lieu à Belligné début juin, ou encore la traduction de notre identité via l'instance qui vient de se mettre en place,

  > des énergies, au sein de l'instance Éolien et Territoire, dont je souhaite ici souligner très sincèrement l'engagement de ses membres depuis plusieurs mois en faveur de l'intérêt général. La qualité des préconisations proposées aux élus, permettant de ne pas subir et ainsi être acteurs des transitions en faisant entendre la voix des Loireauxençois, est remarquable.

  Il s'agit d'un très bel exemple de coopération entre citoyens et élus permettant de concilier les enjeux de transition énergétique et d'acceptabilité par le territoire. Vos élus, légitimes pour décider en tant que vos représentants, ont le droit et le devoir d'avoir tous les éléments pour décider sur un dossier aussi complexe laissant peu de marge de manœuvre locale. Ils sont aussi garants du projet politique pour lequel vous les avez missionnés, basé sur le développement durable et la démocratie participative.

Une commune c 'est d'abord un lieu de vie convivial pour ses habitants. C'est aussi des citoyens qui se mobilisent aux cotés de leurs élus dans l'intéret général des Loireauxençois, pour améliorer leur quotidien d'aujourd'hui et de demain. Bel été à tous !

Christine Blanchet, Maire de Loireauxence

Cette page présente des extraits des récents conseils municipaux. Retrouvez les délibérations sur www.loireauxence.fr

AMÉNAGEMENT

Modification du PLU de Belligné en vue de la construction du nouvel EHPAD de Loireauxence

Délibération n°2023-050-T049-AM

> article en pages Aménagement du Territoire (p.12)

AMÉNAGEMENT

Projet éolien au Chêne Caudet

Délibération n°2023-074-T073-8.8.4-AM

> article en pages Participation Citoyenne, Communication et Promotion du Territoire (p.6)

SOLIDARITÉS ET COHÉSION SOCIALE

Convention "Une famille un toit"

Délibération n°2023-059-T058-SCS

Courant 2022, la commune a redéfini sa stratégie de gestion de ses logements communaux. Le pôle Solidarités et Cohésion Sociale a pour mission de suivre et gérer les logements communaux à visée d'hébergement (locaux de mise à l'abri, logement temporaire, logement d'urgence).

Depuis de nombreuses années, une partie de ces logements est gérée par l'UFUT (Une Famille Un Toit), association dont le projet est de favoriser l'insertion par le logement. La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont souhaité formaliser ce partenariat pour en préciser les modalités pratiques.

L'UFUT est locataire des logements, demeurant propriétés de la commune, avec une autorisation de sous location. Le CCAS continue d'assurer la centralisation et l'instruction des demandes de logements d'urgence.

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Participation de la commune au financement des OGEC

Délibération n°2023-084-T083-FIMG

Le Code de l'Éducation stipule que "les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat sont prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public". En 2021, une convention a été signée pour une durée de 3 ans. Le forfait communal au profit des écoles privées loireauxençoises sous contrat d'association, s'élève en 2023 à 1 630,29 € pour un élève de maternelle et 457,56 € pour un élève en élémentaire.

ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Rentrée scolaire 2023-2024

Délibération n°2023-088-T087-7.1.2-RHCI

> article en pages Éducation Enfance Jeunesse (p.9)

Reconduite du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Délibération n°2023-073-T072-9.1.5-EEJ

Le PEDT est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant, et proposer à chacun d'entre eux un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école suite à l'organisation du temps scolaire sur 4.5 jours par semaine.

Ce contrat d'une durée de trois ans est un engagement de la commune envers l'État pour favoriser l'élaboration d'une offre d'activités périscolaires, extrascolaires, et pour permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

La signature du PEDT offre en contrepartie un taux assoupli d'encadrement en périscolaire, un soutien de la CAF sur le "plan mercredi" (charte qualité en accueils de loisirs) et l'accès au fonds de soutien au développement des activités périscolaires.

Accueil de loisirs, avec Creï Tredman (Luciole et Grillon), et foyer des jeunes de Belligné

L'INSTANCE CITOYENNE EOLIEN ET TERRITOIRE A RENDU SES PRÉCONISATIONS

Permettre de vous impliquer concrètement dans la vie de Loireauxence et mieux vous informer

Dès l'été 2021, nous vous partagions le contexte qui a motivé l'équipe municipale à mettre en place une réflexion citoyenne autour des projets de développement de parcs éoliens sur la commune. Depuis un an des sociétés privées avaient engagé de leur propre initiative une prospection sur le potentiel de développement d'un parc éolien sur le site du Chêne Chaudet (Belligné). Comme il s'agit de parcelles privées, zonées en Agricole au PLU, il n'y avait pas de leviers réglementaires dans le PLU pour interroger, en tant qu'élus, la pertinence de ce projet strictement privé. Laisser faire, c'était renoncer à faire entendre la voix du territoire. Au contraire, les élus souhaitaient que soit conduite une réflexion collective afin de mesurer les contraintes et les opportunités de ce type de production d'énergie, de mettre en œuvre un cadre partagé pour veiller à la préservation de l'intérêt général contre la seule somme d'intérêts privés.

D'octobre 2021 à avril 2023 : 7 ateliers de travail et 1 journée de formation

Des citoyens de Loireauxence venant d'horizons très différents, et **des représentants de la société** civile (EOLA : Éoliennes en pays d'Ancenis, VCNA : Vent Contre Nature Auxence) ont candidaté pour intégrer l'instance participative "Éolien et Territoire" (E&T).

Le cadre de travail de l'instance avait été bordé par la délibération votée le 31 mai 2021 : une feuille de route, élaborée par les élus (commissions Aménagement et Participation Citoyenne), a contribué à formaliser les attentes des élus. Elle a été remise aux citoyens d'Éolien et Territoire dès d'octobre 2021.

Les missions de chacun des membres étaient notamment de questionner **les options de gouvernance citoyenne** possible dans le projet privé qui se dessinerait et de proposer un format d'association des acteurs du territoire.

Les premières réunions ont permis l'expression des points de vue des associations et le partage de l'historique du dossier. Les élus ont aussi informé régulièrement de la teneur des négociations engagées avec les sociétés privées, pour que soit respecté le choix de la commune de ne pas poursuivre le dialogue avec la première société qui s'était imposée sans concertation sur le territoire.

Au terme de l'expertise conduite par le service Aménagement et la SEM-Sydela (Société d'Économie Mixte), sur la base du **cahier des charges** prescrit par la délibération de 2021, la société Valorem avait été identifiée en septembre comme l'interlocutrice possible pour la commune. Ses représentants ont rencontré les membres de l'instance en mars 2022, pour que soient recueillis les premiers questionnements des citoyens.

À l'issue de ces six premiers mois de travail, qui ont permis des débats contradictoires, les élus associés à l'instance ont dû demander aux membres de l'instante de signer les principes de **la charte de participation citoyenne** présentés dès octobre 2021. Le but était de garantir que le travail à conduire se réalise dans un climat de confiance réciproque et de respect mutuel suffisant. Cette charte s'impose aux membres de toutes les instances participatives de la commune et prescrit les droits mais aussi les devoirs de chacun, élus comme citoyens. Certains membres de l'instance ont fait le choix de ne pas signer ces engagements.

Les membres qui ont poursuivi la réflexion collective se sont réunis en septembre 2022 (pour une présentation des outils des montages citoyens pour des projets de production d'énergie renouvelable par RECIT, Réseau des Énergies CIToyennes en Pays de la Loire) et en novembre 2022 (pour échanger avec des représentants de Total-Energies).

La réflexion de l'instance devait en effet s'ouvrir au-delà du seul projet au Chêne-Caudet, du fait du projet d'extension initié par Total-Energies sur le site que cette société exploite actuellement au Pot-aux-Chiens (Varades). Un nouvel appel à candidature a donc été lancé fin 2022 : une seule candidature ayant été reçue, un seul citoyen a rejoint l'instance.

Une journée de formation a été assurée par RECIT (Réseau des Énergies CIToyennes en Pays de la Loire) en février 2023 pour former aux leviers offerts par une maîtrise locale et citoyenne de l'énergie dans l'éolien.

Deux séances de travail ont été nécessaires pour élaborer les préconisations des six citoyens d'Éolien et Territoire qui ont été inscrites dans le texte des deux **délibérations votées au conseil municipal du 30 mai 2023.** Ces délibérations reprennent :

- La recommandation faite par l'instance citoyenne de travailler à ce que le territoire soit acteur dans une gouvernance locale à construire avec Valorem à 50/50 : les décisions stratégiques seraient à prendre au consensus entre la société privée et le territoire, entendu comme la puissance publique et le tissu citoyen. Cette "préconisation est motivée par le souci de permettre un respect maximum des intérêts du territoire".

- L'objectif de consolider les missions de l'instance Éolien et Territoire pour la suite,

  > Se mettre en relation avec tout acteur du territoire dont elle estime nécessaire la prise en compte des points de vigilance pour amener des éléments contribuant au diagnostic, dans le but d'éviter ou de limiter les impacts négatifs du projet ;

  > Établir un cahier des charges pour apprécier la qualité de la proposition finalisée de Valorem et contribuer à la documentation de la prise de décision des élus en temps utiles.

Les citoyens de l'instance ont également fait savoir qu'ils mettaient leur expertise au service du territoire et de l'intérêt général.

AGRICULTURE ET CITOYENS

Communiquons sur l'activité agricole à Loireauxence

Soutenir le monde rural en accompagnant l'agriculture

L'instance participative "Agriculture et citoyens" s'est déjà réunie trois fois depuis sa création en septembre 2022.

Une première réunion de mise en place a permis de valider le 1er sujet de réflexion du groupe : la communication entre le monde agricole et les citoyens à l'échelle de Loireauxence.

Le deuxième rendez-vous était dédié au travail des enjeux et des objectifs de cette communication, pour aboutir à la troisième rencontre destinée à l'ébauche d'un plan d'action pour créer des passerelles entre le monde agricole et les citoyens.

La prochaine étape consistera, pour la municipalité, à analyser la faisabilité et les délais de chacune des actions proposées par l'instance, avant un retour vers ses membres qui pourront dès lors travailler sur leur mise en oeuvre.

Registre communal de prévention : mise en oeuvre du plan canicule

Encourager une politique de soins et de secours adaptée à l'ensemble de notre population

Comme chaque année, la commune tient à jour le registre de prévention communal qui a pour objectif de recenser les personnes isolées ou fragiles sur le territoire. Actuellement, 199 personnes y sont inscrites, dont 27 ménages considérées comme prioritaires et qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé par le CCAS de la commune de Loireauxence.

De juin à août, dans le cadre du plan de prévention canicule, des alertes SMS peuvent être envoyées et le réseau des bénévoles se mobilise auprès des inscrits (visites au domicile, appels téléphoniques...) en concentrant ses actions vers les personnes identifiées comme les plus fragiles et/ou les plus isolées.

Vous souhaitez vous inscrire ? La fiche d'inscription est disponible sur www.loireauxence.fr, à l'accueil du Pôle Solidarités et Cohésion Sociale ou aux accueils des mairies déléguées.

Vous êtes déjà inscrit ? L'inscription est reconduite automatiquement pour 2023.

Votre situation ou celle de votre proche évolue et vous souhaitez en échanger ? N'hésitez pas à joindre le CCAS au 02 40 98 63 94 (permanence téléphonique les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h30) ou par mail à ccas@loireauxence.fr

Connaître en direct les niveaux d'alerte canicule :
vigilance.meteofrance.fr

Le Café Thé Z, un temps convivial tous les mardis ouvert à tous

Réduire les inégalités et faire en sorte que chacun puisse trouver une place dans la société

Une initiative novatrice a vu le jour sur Loireauxence en 2020 et se renforce au fil des mois : Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD). Porté par une volonté de combattre le chômage de longue durée tout en favorisant l'implication des personnes concernées, ce projet local est devenu un modèle inspirant dans de nombreuses régions françaises. Il s'agit de construire des emplois, adaptés aux personnes, sur des activités non concurrentes avec le tissu économique local, en mobilisant les compétences et les ressources disponibles.

Grâce à cette initiative, il est observé dans les territoires qui expérimentent que les pers-onnes qui étaient autrefois exclues du marché du travail retrouvent dignité, stabilité et confiance en leurs capacités.

La commune de Loireauxence se prépare donc à déposer sa candidature pour rejoindre cette expérimentation nationale déjà présente dans plus de 57 territoires. Les emplois créés dans le cadre du TZCLD sont principalement axés sur des secteurs tels que le développement durable, la mobilité, l'économie circulaire, la cohésion sociale, le soutien au développement économique et sont complémentaires des services et offres existantes sur le territoire.

Depuis quelques semaines, avec l'appui de l'association ELI (Erdre et Loire Initiatives), le groupe projet va à la rencontre des acteurs économiques du territoire. Plusieurs personnes privées durablement d'emploi, citoyens et bénévoles, s'impliquent dans la démarche. N'hésitez pas à vous rendre aux temps de rencontre ou à prendre contact avec le Pôle Solidarités et Cohésion Sociale.

Le rendez-vous hebdomadaire des Cafés Thé Z : les mardis de 9h30 à 11h30 à la maison des solidarités

En complément du groupe projet, ce temps convivial permet à tous de pouvoir participer, que ce soit pour découvrir le projet (sans engagement) ou pour participer aux échanges.

Les Cafés Thé Z ont débuté le mardi 23 mai à la maison des solidarités au 206 rue du parc à Varades, et s'y tiennent désormais tous les mardis matins.

Besoin de co-voiturer ?
Appelez le CCAS au 02 40 98 63 94
(du lundi au vendredi matin)

FEMMES ET VIOLENCES

Des logements d'urgence pour une mise à l'abri

Au mois d'avril, Loireauxence fût l'une des 150 communes signataires du protocole d'accompagnement et de mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales du Département de Loire-Atlantique, dont les objectifs sont de renforcer l'action publique locale, d'accueillir, écouter, informer, orienter et accompagner.

Signé pour une durée de trois ans avec tacite reconduction, ce protocole rassemble de nombreux acteurs ayant un lien avec la lutte contre les violences intrafamiliales et conjugales (Solidarité Estuaire, les services de gendarmerie, le Département, les CCAS des communes...).

Il s'agit de pouvoir mobiliser rapidement une solution pour protéger, dans un cadre d'intervention commun et sécurisé. Des violentomètres ont été distribués pour permettre de se rendre compte, sur la base de faits, du degré de violence subi.

3919 Violences Femmes Info

Numéro d'écoute
et d'information national,
anonyme et gratuit.

Permanence Solidarité Estuaire

Équipe mobile en soutien aux femmes victimes de violences. Accueil confidentiel et anonyme. Permanence téléphonique ou accueil sur rendez-vous à la maison des solidarités au 206 rue du parc à Varades.

SOLIDARITÉ ESTUAIRE

06 35 76 60 81 / emest@solidarite-estuaire.fr

Le Conseil Municipal des Enfants s'exprime contre le harcèlement

Développer des activités à destination des jeunes pour soutenir l'éducation citoyenne

Mardi 6 juin a eu lieu l'avant-première du court-métrage réalisé par le CME, fruit de sa participation au concours national pHARe : Programme de lutte contre le Harcèlement à l'École.

Les familles des jeunes élus, les enseignants, les agents professionnels de l'enfance et les élus ont répondu présents.

À cette occasion, le CME a pu expliquer son projet et répondre aux questions. Les enseignants sont chacun repartis avec le kit pédagogique préparé par leurs soins à destination des classes de CM1-CM2 et 6èmes de Loireauxence qui contient un marque page, l'affiche du film, un livret, un harcèlomètre pour évaluer la qualité des relations.

Retrouvez le kit pédagogique sur :
www.loireauxence.fr/enfance-jeunesse-2/conseil-municipal-des-jeunes/

RENTRÉE SCOLAIRE

Une nouvelle formule pour les Temps d'Animation Périscolaire

Une nouvelle organisation pour gagner en qualité et développer l'offre va être proposée à partir de septembre. L'objectif de ce temps d'accueil reste le même : favoriser l'accès à la découverte d'activités culturelles et sportives pour tous. Au programme : plusieurs rendez-vous mensuels sur chacun des sites périscolaires avec des interventions animées par des associations ou des prestataires locaux, en lien avec les projets pédagogiques des accueils.

Comment ça marche ?

Plus besoin d'inscription préalable, les démarches sont simplifiées. Si votre enfant est inscrit au périscolaire ce soir-là, alors il pourra participer selon son envie. La facturation reste la même que lorsque votre enfant est inscrit au service périscolaire.

Comment connaître les jours d'activité ?

Un planning sera envoyé par mail en août et en décembre pour les "rendez-vous TAP" fixes. Pour les projets thématiques, chaque site périscolaire viendra afficher son planning d'activités à l'accueil des sites périscolaires.

Quelle est la durée de l'activité ?

La durée varie en fonction de l'activité mais aussi en fonction du départ de l'enfant. Cela ne doit pas freiner l'enfant à participer à l'activité.

RENTRÉE SCOLAIRE

Les services s'adaptent en prévision de la rentrée

Des dispositions prises pour accueillir tous les enfants

Pour permettre une capacité d'accueil périscolaire plus importante face à l'augmentation des effectifs des services enfance jeunesse, en particulier de Belligné, la collectivité a attribué des moyens plus importants à deux niveaux :

- L'agrément du restaurant scolaire de Belligné a été accordé par la PMI et la DDCS pour le périscolaire et l'accueil de loisirs afin d'augmenter la surface d'accueil.
- Un budget supplémentaire d'environ 30 000 € a été alloué pour embaucher de nouveaux animateurs

Une modification des modalités d'inscription face aux difficultés de recrutement

Compte tenu de la période de plein emploi, le service enfance jeunesse peine à pourvoir tous les 12 postes vacants pour la rentrée. **Les recrutements ont commencé en juin et continuent tout l'été. N'hésitez pas à adresser vos candidatures au pôle Éducation Enfance Jeunesse.**

De ce fait, pour permettre au plus grand nombre de familles d'accéder aux services, une réorganisation de leur fonctionnement a dû être mise en place.

Ainsi, de nouvelles modalités d'inscription seront effectives en septembre 2023. Pour les services périscolaire, restauration, mercredi après-midi, les inscriptions à trois jours ouvrés sous réserve de places disponibles sont toujours possibles.

En revanche, **les annulations devront être effectuées uniquement sous 30 jours avant la date souhaitée.** Dans ce contexte, et jusqu'à ce que les équipes encadrantes soient complètes, il ne pourra malheureusement pas être proposé de listes d'attente et de places d'urgence.

ASSISTANTE MATERNELLE, UN MÉTIER PASSION TOURNÉ VERS L'AVENIR

Être à l'écoute des besoins des familles

Les assistantes maternelles représentent le premier mode d'accueil individuel pour les 0-3 ans sur Loireauxence (36% des enfants non scolarisés en 2019). Elles offrent un service indispensable aux familles, complémentaire aux lieux d'accueil collectif. A ce jour, la commune nouvelle compte 69 assistantes maternelles agréées réparties sur les 4 communes déléguées pour 248 places d'accueil. Le métier évolue constamment avec une véritable montée en compétence ces dernières années. Au-delà du CAP AEPE (accompagnement éducatif petite enfance – ancien CAP petite enfance), un parcours de formation est nécessaire pour l'obtention de l'agrément et son renouvellement.

LA PAROLE À ...

Mme Merrieau, assistante maternelle agréée indépendante, exerçant à Varades depuis bientôt trois ans

L'expérience de la crèche familiale

J'ai débuté ma carrière à la fin des années 90 mais j'ai assez vite intégré une crèche familiale, dans laquelle je suis restée 17 ans. C'est un modèle qui m'a pleinement convaincu. Les assistantes maternelles y sont employées municipales – le service gère les contrats et les attributions de places. Malgré un projet et un protocole communs à la structure, le lieu d'exercice reste le domicile.

Les avantages principaux sont l'accompagnement quotidien par d'autres professionnels de la petite enfance référents : médecin, puéricultrice... et la facilité d'échanges via des temps de travail collectifs. Le cadre protège de certaines dérives possibles liées au métier.

La mutualisation des moyens facilite aussi considérablement les départs en formation et offre le privilège de l'accès à certains espaces et matériels spécifiques. La crèche familiale offre finalement les avantages du collectif (regards croisés, capacité d'apprentissage accrue, moins de gestion administrative...) tout en conservant une part d'autonomie.

Un métier fait de perspectives

Véritable "métier passion" fait de contacts humains, le métier d'assistante maternelle offre à la fois indépendance et enrichissement personnel, bien que disposant de certaines contraintes : exercice seule au domicile, responsabilités, gestion administrative parfois lourde au quotidien.

Il peut néanmoins s'exercer sous d'autres formes et dans d'autres lieux : MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles), crèches familiales, et ouvre les portes des micro-crèches, des écoles maternelles en tant qu'ATSEM, des halte-garderies (EAJE), des accueils de loisirs 3-6 ans, des associations de garde à domicile...

Le profil d'assistante maternelle s'avère particulièrement recherché avec des compétences spécifiques avérées : adaptabilité au rythme de l'enfant, connaissances des phases clés de son développement, techniques d'éveil du tout petit, maintien de sa sécurité et de son hygiène, soutien des parents dans leur rôle éducatif etc.

LA PAROLE À ...

Mme Bordron, agent municipal au multi-accueil et ancienne assistante maternelle en MAM

De l'accueil au domicile à l'accueil collectif

J'ai débuté en tant qu'assistante maternelle indépendante après la naissance de mon 3ème enfant. J'ai très vite ressenti le besoin de contact avec d'autres professionnels, d'où le fait de me tourner après 3 ans d'exercice vers le modèle de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Je suis l'une des trois assistantes maternelles à l'origine de la MAM de La Rouxière, du montage du dossier jusqu'à l'accueil des enfants. Nous avions fait le pari plutôt atypique alors d'une MAM en milieu rural. Nous exerçions dans un lieu collectif mais chaque assistante maternelle membre de l'équipe conservait son rôle de référente auprès des enfants dont elle assurait la garde.

J'ai eu récemment l'opportunité d'intégrer la fonction publique territoriale au multi-accueil de Varades il y a 4 ans. J'apprécie être au contact quotidien de professionnels de la petite enfance et de pouvoir prendre le temps de me former. Les assistantes maternelles ne s'autorisent hélas pas assez souvent le droit de partir en formation, la priorité étant donnée à l'accueil de l'enfant.

Élodie et Véronique, animatrices du relais petite enfance (Tout P'tits à La Mabiterie le 20 juin)

VOTRE AVIS COMPTE

Résultats de l'enquête sur les modes de garde

Une enquête a été menée au printemps sur les besoins liés aux modes de garde des moins de 6 ans. Magatte Diongue, stagiaire, a rencontré les responsables des services enfance jeunesse, un panel d'assistantes maternelles et la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) de La Rouxière. **Un questionnaire a circulé en parallèle auprès des familles, auquel 117 personnes ont répondu, parmis les 254 familles sondées.**

Une majeure partie des répondants sont satisfaits de leur mode de garde (72,7%). Les critères de choix des parents se centrent sur l'amplitude horaire, la proximité géographique, le coût et la qualité de la relation avec le professionnel.

La halte-garderie de La Rouxière, ouverte les lundis uniquement, répondrait peu aux besoins, notamment pour les parents travaillant à temps plein qui sont majoritaires à Loireauxence (93%). À l'inverse, le multi-accueil (18 places) est au maximum de son fonctionnement avec de nombreuses listes d'attente.

Le nombre d'assistantes maternelles sur Loireauxence est en baisse constante ces dernières années, passé de 122 en 2017 à 72 en 2022, et 69 à ce jour.

Les associations de garde à domicile (SOS urgence maman et ELI) représentent actuellement une solution alternative très peu utilisée par les familles loireauxençoises.

Les résultats de cette étude ont fait naître plusieurs préconisations : créer une Maison d'Assistantes Maternelles ou un multi-accueil à Belligné, valoriser le métier d'assistante maternelle, créer une micro-crèche en lieu et place de l'actuelle halte-garderie à La Rouxière.

Le relais petite enfance, service à la fois ressource et relais

La municipalité dispose d'un service dédié à l'accompagnement des assistantes maternelles de la commune et des familles qui bénéficient de ce mode de garde : le relais petite enfance, membre du réseau des relais du pays d'Ancenis et partenaire de la CAF et du Département de Loire-Atlantique (unité d'agrément). Il fonctionne aussi en partenariat étroit avec le multi-accueil de Varades en participant à la commission d'attribution des places.

Dans le cadre de la mission renforcée de soutien à la professionnalisation, Véronique et Élodie proposent plusieurs cycles d'animations enfant/assistante maternelle, parfois ouverts aux familles, tout au long de l'année : éveil musical, motricité, Ludo-Relais avec la ludothèque "Atout jeu", assmat'inées intergénérationnelles avec l'EHPAD de Belligné et l'école de musique L'Accroche Notes, "contines les comptines" en partenariat avec le réseau Biblio'fil etc.

Newsletter du relais petite enfance :
www.loireauxence.fr/relais-petite-enfance/

Contacts : relaispetiteenfance@loireauxence.fr / 02 40 09 55 54

MODIFICATION DU PLU DE BELLIGNÉ

Assurer un équilibre d'accès aux services et aux infrastructures communales

Par la délibération n°2022-092-T091-2.1.3-AM du 4 juillet 2022, Mme la Maire a prescrit la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Belligné, afin d'autoriser l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUI en 1AUI1 sur l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielle "E – La Grotte IV". L'objectif est de permettre la réalisation de deux nouveaux projets : le nouvel EHPAD, qui permettra de regrouper sur un même site les structures actuelles de Varades et de Belligné et d'accueillir 90 résidents à l'horizon 2025, ainsi qu'une opération de logements adaptés pour les seniors dans le cadre d'un projet intergénérationnel.

Insertion paysagère (non contractuelle) du projet d'EHPAD - source : Agence d'architecture CRR

Une continuité de parcours pour la personne âgée

L'objectif principal de la commune est de réaliser une continuité de parcours de la personne âgée en perte d'autonomie, à proximité du centre-bourg de Belligné, accessible par la liaison douce, et de pouvoir à terme mutualiser les espaces et les services tout en assurant un aménagement urbain intergénérationnel de ce quartier.

L'emplacement du futur EHPAD, fruit d'une longue réflexion

L'emplacement du futur EHPAD est le résultat d'une réflexion menée depuis de longues années par la commune et les différents acteurs du projet.

En effet, ce dernier résulte d'une demande exprimée par l'Agence Régionale de Santé, et le regroupement des EHPAD de Varades et de Belligné, pour ne plus avoir de nouvel EHPAD inférieur à 80 places. Par ailleurs, la commission de sécurité de la Sous-Préfecture d'Ancenis Châteaubriant indique que les deux EHPAD actuels recevront un avis défavorable si les conditions de sécurité de ces deux bâtiments restent en l'état. La construction du nouvel EHPAD permet de résoudre ces difficultés tout en répondant à la demande de regroupement de l'ARS.

Une valorisation des anciens bâtiments

Les deux bâtiments des anciens EHPAD, implantés dans l'enveloppe urbaine, devront être réhabilités.

Dans une logique de renouvellement urbain, ces deux sites sont intégrés dans le périmètre de "Petites Villes de Demain" (PVD). Des études sont actuellement en cours pour étudier le devenir de ces sites.

L'approbation de la modification du plan local d'urbanisme de Belligné a eu lieu au conseil municipal du 3 juillet 2023.

Autres modifications apportées par la modification n°1 du PLU de Belligné

- Suppression de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation H – "Rue de la Loire – Ouest"
- Des modifications du plan de zonage, notamment la rectification d'une erreur matérielle d'un bâtiment pouvant changer de destination au lieu-dit "Le Verge" ainsi que la suppression d'un emplacement réservé située rue de l'Océane.
- Des modifications du règlement écrit, notamment concernant les résidences démontables à vocation d'habitat permanent sur les secteurs UA et UB, l'ajout de précisions sur la réalisation de surfaces non imperméabilisées, l'installation de dispositifs de stockage des eaux pluviales, l'aspect extérieur des constructions et comment permettre l'extension des constructions d'habitations déjà existantes en zone agricole.

DES AMÉNAGEMENTS À L'ÉTUDE DANS LES CENTRES-BOURGS

LA CHAPELLE ST-SAUVEUR : étude commerce

Au cours de l'année 2022, l'épicière actuelle nous informait de son départ en retraite courant de l'année 2023.

Parallèlement à la recherche d'un repreneur en cours par l'épicière actuelle, la commune étudie la possibilité de devenir propriétaire d'un local commercial en centre-bourg afin de favoriser le maintien de ce commerce en proposant un local commercial adapté.

Depuis le début de l'année 2023, la commune est accompagnée par le bureau d'études Auddicé (mandatée par la Banque des Territoires) et l'Etablissement Public Foncier de Loire-Atlantique. L'objectif est d'étudier les potentiels de mutations de quatre sites pour y implanter et faire perdurer le commerce de centre-bourg, voire y développer de l'habitat.

Plusieurs scénarii sont à ce jour à l'étude, qui s'est terminée à la fin du mois de juin. Une cohérence d'ensemble guide nos réflexions, afin de réfléchir à la complémentarité des projets à venir sur le centre-bourg de La Chapelle. **Une réunion d'informations à la population sera organisée à la rentrée.**

BELLIGNÉ : étude centre-bourg

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Cœur de bourg du Département de Loire-Atlantique, qui porte sur les 4 centres-bourgs de Loireauxence, et dans le prolongement de la réflexion engagée sur le bourg de Varades, les élus de la commune nouvelle de Loireauxence ont sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour questionner le devenir du bourg de Belligné.

Le 1er juin dernier (photo), les habitants de Loireauxence ont échangé sur ce sujet. Près d'une cinquantaine d'habitants ont répondu présent à la proposition de la commune.

Ce moment convivial a permis à chacun de s'exprimer autour de cinq thématiques :

- Les mobilités douces, en complétant un plan des mobilités douces idéal dans le centre-bourg,
- La place Saint-Martin, en questionnant ses usages actuels et à venir,
- Le patrimoine bâti et naturel du bourg, en s'interrogant sur les éléments patrimoniaux à préserver dans le centre-bourg,
- Le devenir du futur ex-EHPAD, en se projetant sur l'aménagement possible du site,
- L'espace de la Prée Baron et de ses abords, en questionnant ses usages actuels et à venir.

Les habitants ont également pu donner leurs avis en mairies déléguées ainsi que sur les réseaux sociaux entre le 14 et le 30 juin.

Les résultats de la réunion publique participative du 1er juin et les avis recueillis permettront de préparer les prochaines prises de décisions des élus.

Une restitution finale aux habitants de l'étude du CAUE est prévue en fin d'année 2023.

RETOUR SUR UN MOIS DE JUIN RYTHMÉ DE SORTIES CULTURELLES

Construire avec vous une politique culturelle pour Loireauxence

10 juin : clôture en beauté de la saison culturelle

Environ 200 personnes sont venues assister à la clôture de la saison culturelle 2022-2023 de Loireauxence, à l'Espace Alexandre Gautier, avec en tête d'affiche le groupe "La caravane passe", accompagnés par "Les Frangins" en première partie de soirée.

"La Caravane Passe" en clôture de la saison culturelle le 10 juin

16 juin : les Podiums Florentais ont récidivé

La Meilleraie à Varades a accueilli pour la 2ème année consécutive la soirée d'ouverture des Podiums Florentais (Animation Florentaise) qui ont animé les bords de Loire en musique à l'approche de l'été, en partenariat avec les associations du Custom Club Chapellois, du Syndicat d'Initiative et de la Meilleraie Animation.

"Youkool'Gang" aux Podiums Florentais à Varades

24 juin : retour en fanfare de la fête de la musique

Depuis 2017, ce rendez-vous traditionnel de l'été accessible à tous, prônant la diversité musicale et mettant en valeur les associations locales, est proposé à l'échelle de Loireauxence.

Destiné à rassembler les habitants des 4 communes déléguées, l'évènement s'est tenu les premières années en alternance entre La Rouxière et La Chapelle Saint-Sauveur pour poser définitivement ses valises en 2020 "au vert", au parc du Coteau à La Rouxière.

"Avec sa scène et les aménagements disponibles, l'écrin de verdure du parc du Coteau est l'endroit idéal pour accueillir notre fête de la musique", précise Sébastien Hervé, adjoint à l'animation du territoire.

Mise à mal en 2021 et 2022 en raison de la situation sanitaire et des conditions climatiques, la fête de la musique loireauxençoise renaît enfin en 2023.

Comme c'est le cas pour les Podiums Florentais depuis deux ans, cette édition 2023 est le fruit d'une co-organisation entre la municipalité et des associations locales.

L'école de musique l'Accroche Notes et l'Alliance Rouxiéroise (comité des fêtes de La Rouxière) ont notamment tenu le bar et l'espace restauration avec le soutien précieux de leurs bénévoles. L'Accroches Notes a également animé une partie de l'après-midi avec les auditions des pratiques collectives enseignées. Cette journée a fait la part belle aux artistes amateurs et locaux.

"Ladislas" à la fête de la musique au parc du Coteau, La Rouxière

SENIORS

Inscriptions aux repas des aînés

Tous les Loireauxençois de plus de 70 ans qui veulent venir partager ce temps convivial doivent se faire connaître en mairie dès à présent pour s'inscrire à la date de leur choix, au minimum trois semaines avant la date :

Samedi 30 septembre à Varades
Dimanche 8 octobre à La Chapelle-St-Sauveur
Samedi 14 octobre à Belligné
Samedi 21 octobre à La Rouxière

Un transport est proposé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules. Le repas sera fourni par l'Atelier Fermier de Belligné et l'animation sera assurée par l'association Humour & Musique.

RENTRÉE ASSOCIATIVE

Forum des associations #3

La commune renouvelle l'organisation du Forum des Associations de Loireauxence. Samedi 2 septembre, salle Prée Baron à Belligné, venez à la rencontre des associations qui font vivre le territoire et venez découvrir toute la variété des activités possibles à proximité de chez vous.

© Adobe Stock (Good Studio)

Ouverture au public de 14h à 18h. Un stand pour chaque association inscrite (échanges, découverte, inscription), plusieurs espaces de démonstrations.

Les associations qui souhaitent disposer d'un stand sont invitées à remplir la fiche d'inscription disponible en mairie ou auprès du service animation : animation@loireauxence.fr

MOBILITÉ

Le local mobilité inauguré le 16 juin

Faciliter les déplacements des habitants

Le local mobilité installé à proximité de la salle de la Prée Baron est l'aboutissement d'une réflexion entamée en 2020 entre la commune, la COMPA et Erdre et Loire Initiatives (ELI) pour déployer le "réseau mobilité" sur la commune déléguée de Belligné dans le cadre du projet d'accueil de nouvelles populations à la résidence de Bellauxence. L'objectif est que les dispositifs de location de scooters et vélos à assistance électrique du réseau mobilité (COMPA) et de VÉLILA (Département) bénéficient à l'ensemble des habitants de la commune.

Ce modulaire d'un coût de 35 000 € a été fabriqué par l'entreprise LECO 2 située à Vallons-de-l'Erdre, dans une démarche de soutien à l'insertion par le travail, et financé à hauteur de 22 800 € par l'État .

Les habitants pourront profiter de ces deux dispositifs dès ce mois de juillet 2023 (ELI Mobilité : 02 40 98 37 91).

Marc Makhlouf, sous-préfet de Loire-Atlantique, Christine Blanchet maire de Loireauxence, Thierry Richard, adjoint partenariats économiques et territoriaux, Xavier Jaffray, directeur de Leco 2 et Michel Daudin, président d'Erdre et Loire Initiatives (ELI)

Des travaux de sécurisation menés autour du pont de Varades

Construit en 1952, le pont reliant Varades à St-Florent-le-Vieil fait l'objet d'une surveillance renforcée depuis 2014 par les services du Département de Loire-Atlantique. Un renforcement provisoire a déjà été réalisé en urgence en 2020, via l'installation de soutènements sous le tablier. Une réhabilitation complète est prévue à l'horizon 2025.

Les départements de Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire travaillent conjointement à la réhabilitation du pont et à la sécurisation de la circulation des piétons et des vélos entre St-Florent-le-Vieil et la gare de Varades, avec la participation des élus de Mauges-sur-Loire, de Loireauxence et de l'association Cyclopède.

Des scénarii sont à l'étude. L'objectif sera de présenter une solution aux élus fin 2023. Les coûts pour l'ensemble du projet, la réfection du pont et la sécurisation des cyclistes et piétons, sont estimés à 32 M€. Le début des travaux est prévu en 2025 pour une durée de trois ans.

En attendant, le Département de Loire-Atlantique a présenté un projet de sécurisation provisoire autour de l'île batailleuse comportant des marquages au sol, des passages piétons éclairés, un abaissement de la vitesse signalé par des panneaux et trois radars pédagogiques. Ces travaux ont débuté à la mi-juin et s'achèveront mi-juillet.

Plan de sécurisation provisoire autour de l'île batailleuse, Varades

UN ÉTÉ SEC EN PERSPECTIVE

Les arrêtés préfectoraux de restriction des usages de l'eau de mai-juin ont très tôt fait craindre des sécheresses sévères pour cet été. De plus, Loireauxence a été identifiée par la préfecture de Loire-Atlantique comme l'une des communes les plus à risques sur le département en matière d'incendies de forêts et de végétation (53 départs de feux ont été enregistrés ces quatre dernières années à Loireauxence). Aussi, il est demandé à tous d'être vigilants.

Débroussailler son terrain

La sécheresse est un facteur facilitant considérablement les départs de feux. C'est pourquoi le débroussaillement de son jardin ou de son terrain est primordial en prévention afin de limiter les dégâts éventuels et de faciliter le travail des sapeurs-pompiers.

Pour les propriétés situées dans ou à moins de 200 m d'un espace naturel, il est obligatoire de :

- Débroussailler sur 50 m les abords de constructions,
- De couper arbres et branches situés à moins de 3 m des maisons,
- D'éliminer et d'évacuer (déchetterie ou broyage) les arbres et plantes mortes ou malades,
- D'élaguer les arbres,
- De supprimer les arbustes placés sous les arbres.

Le non-respect de ces consignes donne lieu à une amende de 135 €.

S'informer des restrictions d'usage de l'eau

Connaître les restrictions générales face à la sécheresse : https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/

Il est important d'avoir un usage raisonné de l'eau en cas de vagues de chaleur et à plus forte raison lors des périodes de sécheresse. La préfecture peut être amenée à déclencher plusieurs niveaux d'alerte (vigilance, alerte, alerte renforcée et crise) donnant lieu à des restrictions plus ou moins contraignantes dans l'usage de l'eau ; autant pour l'usage domestique que pour l'usage professionnel, à des degrés divers selon l'activité.

VOS SERVICES MUNICIPAUX

Caroline et Nathalie vous accueillent en mairies annexes

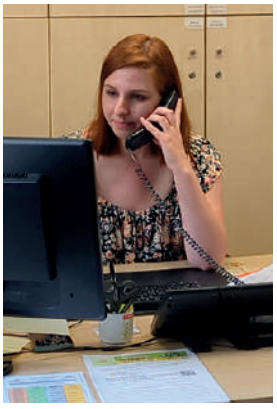

Depuis janvier 2023, Nathalie Blandin et Caroline Girard assurent l'accueil respectivement dans les mairies annexes de Varades et de Belligné. Les agents d'accueil des mairies annexes sont vos interlocuteurs privilégiés dans vos démarches administratives quotidiennes. Ils assurent notamment la gestion de l'état civil, des cimetières, les services à la population (recensement), les inscriptions sur les listes électorales, la réservation des salles, et de manière générale sont habilités à répondre à toutes les questions de proximité (signalements de voirie, chiens errants...).

L'accueil téléphonique de toutes les mairies annexes est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h (hors période estivale).

Loireauxence, une dynamique collective

Au fil de l'eau...

À l'heure où la planète est en danger, il appartient aux élus d'oser des changements et de débloquer les obstacles réglementaires afin que la transition écologique soit optimale !

La volonté et l'action politiques doivent supplanter les intérêts particuliers.

La crainte d'oser au risque de déplaire, l'incapacité à faire ou le manque d'ambition politique bloquent les changements alors que les pollutions risquent de détruire la planète !

Et l'eau dans tout cela ?

La résistance au changement est la même.

La problématique des réserves d'eau, ce n'est pas les réserves d'eau mais plutôt l'origine de l'eau. Plutôt que de pomper dans les nappes phréatiques où probablement nous bouleversons les écosystèmes, nous pourrions lors des épisodes pluvieux capter l'eau de surface qui non freinée, rejoint les rivières où elle file à toute vitesse vers la mer.

Dans nos communes consommatrices d'eau, les stations d'épuration ne recyclent quasiment pas l'eau ! Avec parfois des dépollutions imparfaites où l'eau usée finit sa course dans le fleuve. Destiner les eaux usées à des fins domestiques ou d'irrigation pour mieux l'exploiter et lui assurer une filtration naturelle supplémentaire serait une démarche vertueuse. L'environnement et les rivières seraient ainsi préservés des polluants.

Restaurer les zones humides, planter des arbres, des haies mais aussi développer les retenues collinaires afin d'assurer une irrigation, synonyme de maintien de sols verts générateurs de pluie seraient opportuns.

L'eau est l'affaire de tous, des industriels aux agriculteurs en passant par les ménages et les collectivités, tout le monde a sa part de responsabilité.

Osons ces mesures révolutionnaires pour une majorité d'entre nous car le temps nous est compté.

Claude Gautier, Marie-Madeleine Taillandier,
Yann Viau, Stéphanie Bouget
Mail : contact@unedynamiquecollective.fr

Loireauxence demain

Chers Loireauxençois,

Nous sommes heureux de vous parler de l'identité de notre territoire unique en son genre, avec ses paysages variés, sa riche histoire, son tissu associatif et sa culture diversifiée.

L'étude Loire Ô Sens, partagée avec vous au travers d'échanges riches, a mis en avant vos priorités et ressentis, pour que chacun d'entre nous se sente Loireauxençois.

Elle nous a permis d'identifier que ce qui nous réunissait, le LIEN : entre nos communes, entre le passé et l'avenir, le lien humain entre ses habitants et les générations, et enfin le lien à la nature.

L'eau est un élément central de notre vie, la Loire et l'Auxence nous nourrissent et nous relient les uns aux autres. Les sites historiques et culturels loireauxencois témoignent de notre passé et aident à comprendre notre présent. La volonté de faire ensemble au travers d'un tissu associatif riche et le plaisir de faire en commun est essentiel.

160 habitants se sont dits intéressés de connaître les suites et/ou de s'engager à nos côtés pour traduire ce LIEN.

Une première rencontre a eu lieu en avril dernier avec plusieurs de ces habitants, qui ont confirmé que l'eau et la nature sont notre ADN et qu'ils doivent donc être respectés et protégés. Ils ont aussi à cœur de rassembler les Loireauxencois et de faire du lien entre les 4 communes déléguées. Ils souhaitent donc organiser un évènement convivial et intergénérationnel en 2024 autour de la préservation de ces ressources et de notre patrimoine en lien avec les associations locales déjà investis autour de ces questions. Une nouvelle rencontre a eu lieu le 24 juin pour concrétiser l'instance qui organisera cette manifestation.

Nous remercions tous les citoyens de notre territoire pour leur participation à notre identité collective. Nous sommes fiers de vivre à Loireauxence et nous sommes déterminés à préserver cette identité pour les générations à venir.

Les élus de Loireauxence demain
Mail : loireauxencedemain@gmail.com

CARNET DE VIE

Varades

Ils sont nés

22 mars 2023 ..... Victorien Jeanneau Détré
20 mai 2023 ..... Ianis Bozai

Ils se sont dit oui

8 avril 2023 ..... Inès Perraud et Arnold Augizeau
29 avril 2023 ..... Isabelle Panafieu et Ludovic Cadiou
6 mai 2023 ..... Déborah Viaud et Steeve Vannier
6 mai 2023 ..... Dominique Bernardi et Karine Tourtellier
13 mai 2023 ..... Pascaline Lair et Clément Ravard
3 juin 2023 ..... Sophie Bourget et Davis Raimbeault
10 juin 2023 ..... Lilia Ceres et Eugeniu Rusu
17 juin 2023 ..... Laëtitia Cadot et Hervé Couvrand

Ils nous ont quittés

5 mars 2023 ..... Simone Aillerie née Perroteau
19 mars 2023 ..... Joseph Brun
27 mars 2023 ..... Juliette Hodé née Hersant
30 mars 2023 ..... Daniel Laurent
1er avril 2023 ..... Joseph Le Mouël
22 avril 2023 ..... Bernard Collineau
25 avril 2023 ..... Christian Chaillot
15 mai 2023 ..... Valérie Chevalier née Héroux
1er juin 2023 ..... Janine Hardouin née Cadaviéco
10 juin 2023 ..... Renée Blond née Réthoré
15 juin 2023 ..... Josette Davodeau née Orhon
26 juin 2023 ..... Gabriel Bloux

Belligné

Ils sont nés

14 mars 2023 ..... Iris Boisneau
4 avril 2023 ..... Tobias Thomann Provost
24 avril 2023 ..... Alana Michel Politi
30 avril 2023 ..... Mona Leroy

Ils se sont dit oui

10 juin 2023 ..... Lucille Desmars et Quentin Vlk
10 juin 2023 ..... Stéphanie Chenay et Anthony Chanson

Ils nous ont quittés

19 mars 2023 ..... Bernard Gendry
22 mars 2023 ..... Henri Courant
28 mars 2023 ..... Henri Taillandier
20 avril 2023 ..... Renée Moreau née Peltier
5 mai 2023 ..... Marie Moreau née Voisine
15 mai 2023 ..... Jean Provost
25 mai 2023 ..... Pierre Clemenceau
8 juin 2023 ..... Janick Rabu

La Rouxière

Ils sont nés

11 mars 2023 ..... Olivia Couraud
4 mai 2023 ..... Lia Coignard Gautreau
14 mai 2023 ..... Thïam Graveleau

Ils nous ont quittés

16 mai 2023 ..... Claire Duranteau née Tesson
27 mai 2023 ..... Marie Pierrette Sery née Hoareau

La Chapelle Saint-Sauveur

Ils sont nés

25 février 2023 ..... Ellie Rouzo

Ils se sont dit oui

24 juin 2023 ..... Coraline Benoît et Pascal Guichard

Ils nous ont quittés

25 juin 2023 ..... Anne Sorin

Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donnés leur accord pour une publication dans le journal municipal de Loireauxence n'apparaissent pas sur cette page.

AGENDA - JUILLET À OCTOBRE 2023

AOÛT

Dimanche 5 et samedi 6 août
Fête locale : soirée moules-frites, fête foraine, thé dansant, rassemblement de voitures anciennes
Salle de la Prée Baron, Belligné

Samedi 19 août dès 19h30
Soirée intergénérationnelle et cinéma de plein air
Bibliothèque (extérieur), La Chapelle St-Sauveur

Mercredi 30 août 18h-19h30
Permanences d'inscriptions à l'école de musique
2 allée de la Mabiterie, Varades

Jeudi 31 août 18h-19h30
Permanences d'inscriptions à l'école de musique
225 rue du Capitaine Étienne, Belligné

SEPTEMBRE

Samedi 2 septembre 14h-18h
Forum des associations
Salle de la Prée Baron, Belligné

Samedi 30 septembre à 11h
Spectacle dansé déambulation "iMMédia", Cie Rouge
Bibliothèque de Varades

OCTOBRE

Mardi 3 octobre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Portes ouvertes de l'Espace France Services/CARSAT
Centre communal d'action sociale, Varades

Mardi 3 octobre de 14h15 à 16h
Réunion d'information retraite
Sur inscription auprès de l'Espace France Services
02 40 98 63 94 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30)
Salle du conseil, mairie annexe de Varades

Mardi 17 octobre à 14h30
Conférence sur les mesures de protection juridique (p.7) avec l'ISTF 44 - Espace Alexandre Gautier, Varades

Horaires des mairies durant les vacances scolaires

	Mairie annexe de Varades	Mairie annexe de Belligné	Agence postale de Belligné	Mairie annexe et agence postale de La Rouxière	Mairie annexe de La Chapelle St-Sauveur
Lundi	13h30-17h	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	13h30 - 17h
Mardi	Fermée	Fermée	9h-12h15	Fermée	Fermée
Mercredi	13h30-17h	9h - 12h	9h - 12h15	9h - 12h	13h30 - 17h
Jeudi	13h30-17h	9h - 12h	9h - 12h15	9h - 12h	13h30 - 17h
Vendredi	13h30-17h	9h - 12h	9h - 12h15	9h - 12h	13h30 - 17h
Samedi	9h - 12h (du 15 au 31 de chaque mois)	9h - 12h (du 1er au 15 de chaque mois)	9h - 12h	9h - 12h	Fermée

Mairie annexe de Varades
182 rue du Maréchal Foch
02 40 98 33 03
mairievarades@loireauxence.fr

Mairie annexe de Belligné
7 rue de l'Océane
02 40 96 90 08
mairiebelligne@loireauxence.fr

Mairie annexe de La Rouxière
48 place de l'église
02 40 96 95 70
mairielarouxiere@loireauxence.fr

Mairie annexe de La Chapelle St-Sauveur
2 place de l'église
02 40 98 62 57
mairielachapellesaint sauveur@loireauxence.fr

⚠ Fermetures estivales des services municipaux

> L'agence postale de Belligné sera fermée du 31 juillet au 19 août inclus.
> Le relais petite enfance sera fermé du 27 juillet au 19 août inclus.
> Le multi-accueil sera fermé du vendredi 28 juillet au lundi 21 août inclus.
> Les permanences en mairies annexes de l'Espace France Services et du CCAS ne seront pas maintenues du 3 juillet au 1er septembre. Rendez-vous ponctuels possibles à la demande.